

Produire des biens, des services, des espaces de vie, des politiques..., plus et mieux avec moins : éco-concevons !

**5^{ème}
Edition**

Avec Dominique Bourg,
Professeur à la faculté des Sciences de
Lausanne, membre du comité de veille
écologique de la Fondation Nicolas Hulot



Cité environnement

Les actes 2006

La rencontre des acteurs du développement durable

**ECONOMIES D'ENERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE**

**Jeudi 14 décembre
Lille Grand-Palais**

**Perspectives & réalités
de l'éco-conception...**

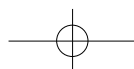
Invités :
Communes
Intercommunalités
Associations
Entreprises

**Nord
Pas-de-Calais
Aisne
Somme
Oise
Ile de France
Belgique**

La rencontre Cité Environnement a été organisée
dans le cadre de CITEXPO en partenariat avec

LA GAZETTE

L'édition 2006 a été portée
par la Maison Régionale de
l'Environnement et des Solidarités



Les partenaires de Cité Environnement



CREDIT COOPERATIF

La banque des **valeurs** qui n'ont pas de prix

Le Crédit Coopératif est une banque à part. C'est la banque des associations, de l'intérêt général, des entreprises coopératives, de celles et de ceux qui veulent avec leur argent passer à l'action solidaire. La banque du commerce équitable, de l'environnement, des énergies renouvelables. C'est la banque de l'avenir. Pour donner à vos idées la vie.

www.credit-cooperatif.coop

Actes conçus et réalisés par la société "inédit conseil" (Jacques Parent et Alain Trédez), imprimés sur papier recyclé avec des encres végétales par la Scop l'Artésienne et mis en page par Tout Compo



Le mot des organisateurs

Après avoir parlé dans les quatre premières éditions d'éco-citoyenneté et d'éco-responsabilité, Cité Environnement a abordé en 2006 l'éco-conception. Notre rencontre des acteurs du développement durable a rassemblé pour cette cinquième édition quelque 400 personnes qui ont interrogé les choix de consommation de notre société et ses modes de production. Il s'agissait de présenter les différents points de vue, de partager des réalisations exemplaires et de réfléchir collectivement sur la réalité de l'éco-conception en Nord/Pas-de-Calais.

Le contenu de l'éco-conception déborde largement le champ des éco-produits ou des éco-process. Il recouvre un domaine novateur de la pensée où c'est la nature même de ce qui est conçu qui oriente les recherches. De l'éco-conception d'objets manufacturés, on est passé à la conception d'ensembles structurants, de productions immatérielles et d'organisations complexes. Aujourd'hui, on éco-conçoit des villes, des quartiers, des entreprises, des services, des politiques publiques...

Pour préparer la manifestation, un comité de pilotage s'est constitué autour des organisateurs et des partenaires institutionnels qui soutiennent le projet. Ce lieu de réflexion et de propositions a permis de préciser le contenu de la rencontre au regard des attentes des partenaires institutionnels. Les organisateurs remercient les membres du comité de pilotage pour leur précieuse contribution.

Merci aussi aux entreprises et aux financeurs institutionnels dont la présence et le concours ont permis de mettre en place cette cinquième édition à Lille Grand-Palais.

Cité Environnement 2006 a été organisée au sein d'un ensemble plus vaste baptisé Citexpo, en partenariat avec la Gazette du Nord/Pas-de-Calais. Au-delà de l'environnement, Citexpo a proposé des espaces sur le sport, l'urbanisme, la restauration, l'hygiène, les nouvelles technologies... C'est aussi grâce aux économies d'échelle de cet ensemble que Cité Environnement a pu exister.



MRES
Emmanuelle Latouche
23 rue Gosselet
59000 Lille
Tél : 03 20 52 12 02
Fax : 03 20 86 15 56
mres@mres-asso.org



Agence "C.In.Edit"
Jean-Pierre Lemeur
30 rue du Metz
59000 Lille
Tél : 03 28 38 99 50
Fax : 03 28 38 99 51
cinedit@wanadoo.fr



ADDH
Guy Hascoët
& Mickaël Berrebi
42 rue Vivienne 75002 Paris
Tél : 01 42 61 54 28
Fax : 01 40 13 90 94
contact@addh.fr



Société "inédit conseil"
Jacques Parent
& Alain Trédez
10 rue des Lilas
59660 Merville
Tél : 06 79 82 75 74
ineditconseil@tele2.fr

Les intervenants

Conférence introductive sur les approches de l'éco-conception

- Diffusion du film "Défis pour ma Terre", réalisé par la Fondation Nicolas Hulot et l'ADEME.
- Intervention de Dominique Bourg, Professeur à la Faculté de Géoscience et des Sciences de l'Environnement de Lausanne, Membre du comité de veille écologique de la Fondation N. Hulot.
- Des points de vue sur l'éco-conception avec un industriel, un économiste et un représentant des consommateurs :
 - Jean Lalo, Vice-Président "Entreprises" de l'OREE, Directeur du développement de Prosign
 - Jean Gadrey, Professeur à la Faculté des Sciences Economiques et Sociales de l'Université Lille 1
 - Alain Chosson, Secrétaire Général de la CLCV

Ateliers pour évoquer les différentes facettes de l'éco-conception

- **Atelier 1 : Regards sur les collectivités...**
 - Ronan Dantec, Vice-Président de Nantes Métropole
 - Gilles Mahé, Adjoint au Maire d'Angers et Président de l'association "Réseau Grand Ouest"
 - Nicolas Blanc, chargé du programme "Développement de l'économie responsable" au Comité 21

Animateur : Pierre Sachsé, Directeur de l'Environnement Région Picardie / Rapporteur : Bertrand Zuindeau, Maître de Conférences Université de Lille 1, Co-animateur Réseau "Développement Durable & Territoires Fragiles"
- **Atelier 2 : Regards sur les entreprises...**
 - Samira Abdesslam, Ingénieur Etude & conseil en éco-conception au CETIM
 - François Marty, Président de Chenelet Insertion et PDG de SPL
 - Dominique Boudin, Conseiller au Programme Local Innovation de la Métropole Lilloise

Animateur : Didier Copin, Responsable des Pôles de compétitivité au Département "Développement des entreprises" CCI Lille Métropole / Rapporteur : Alain Trédez, Consultant "Inédit Conseil".
- **Atelier 3 : Regards sur les entreprises...**
 - Patrick Behm, PDG d'Enercoop
 - Benoît Decq, Membre fondateur d'Artisans du Monde
 - Jean-Michel Sauvage, Agriculteur Bio en conversion

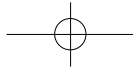
Animateur : Patricia Hanssens, Journaliste indépendante / Rapporteur : Katia Bittner, Chargée d'études Réseau 21

Séance plénière sur l'éco-conception en Nord/Pas-de-Calais

- Compte rendu des ateliers par les rapporteurs et réaction de Dominique Bourg
- Table ronde avec des acteurs institutionnels :

- Alain Alpern, Vice-Président du Conseil Régional	- Gérard Nalpas, CCI
- Jean Schepman, Vice-Président du Conseil Général	- Danielle Poliautre, Adjointe au Maire de Lille
- Simone Scharly, Présidente Commission DD LMCU	- Annick Delannoy, ADEME
- Hilaire Doumenc, DIREN/DRIRE	
- Synthèse de la rencontre : Guy Hascoët, Directeur de l'Académie du Développement Durable et Humain, ancien Ministre de l'Economie Solidaire





La séance introductive



Olivier
Turquin

“Les solutions d’hier sont les problèmes d’aujourd’hui. Eco-concevoir, c’est sortir du piège de cet adage.”

“L’éco-conception est-elle synonyme de remise en cause de nos modes de vie ...?”

La rencontre Cité Environnement se construit tout au long de l’année en Comité de Pilotage très large, fidèle à son objectif initial de comprendre les enjeux et concepts, de valoriser les bonnes pratiques et d’échanger entre acteurs de toutes sensibilités.

Quand quelque chose va mal, la tendance est toujours de faire ce qu’on connaît déjà bien. La question posée aujourd’hui est de faire autrement, de se positionner autant comme structures que comme personnes pour passer de la prise de conscience à la rupture. L’éco-conception est un concept qui fournit les outils intellectuels pour ce travail.

L’éco-conception s’est d’abord manifestée comme une approche-produit, avec une liste d’objectifs vertueux : éliminer les toxiques des process, réduire les Gaz à Effet de Serre (GES), en particulier dans les choix de transports, réduire les poids et l’emballage, favoriser les “3 R” (réutiliser, refabriquer, recycler). Puis la législation européenne est venue consacrer ces orientations, car la vertu seule ne produit que des effets limités. Pourtant, les résultats sont encore dérisoires, en particulier à cause d’un manque de maîtrise des usages et de “l’effet-rebond”.



Dominique
Bourg

“Tout le monde peut être saint, mais 1/4 heure dans sa vie et jamais en même temps.”

“C’est une illusion totale de croire qu’on dispose d’une solution technique à nos problèmes d’environnement. La recherche technologique est absolument nécessaire et absolument insuffisante.”

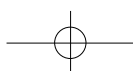
“Ce qu’on ne fait pas de façon volontaire on sera contraints de le faire involontairement, mais avec beaucoup de casse économique, sociale et environnementale.”

L’effet rebond, de quoi s’agit-il ? Des négligences et dérapages d’usage annulant les innovations technologiques. Exemples :

- Les portables sont 7 fois moins gourmands en énergie mais restent tout le temps en charge.
- La consommation unitaire des PC a fondu, mais leur nombre s’est démultiplié et l’usage s’est intensifié.
- L’efficacité énergétique des voitures a fortement progressé après les chocs pétroliers, mais la vente des véhicules lourds et haut de gamme explose.
- L’Europe entame une politique de maîtrise, mais la Chine et l’Inde (1/3 de l’humanité) entrent peu à peu dans le marché de la grande consommation.

Aujourd’hui, éco-concevoir c’est réussir à découpler la croissance et les flux d’énergie, de matières premières. Deux stratégies de dématérialisation existent, mais ne donnent lieu pour le moment qu’à des niches confidentielles.

- **L’économie de fonctionnalité** substitue une vente d’usage d’un bien à la vente du bien lui-même. Les exemples commencent à émerger : le service pneumatique Michelin pour les flottes de camions, la voiture en commun et bientôt la vente d’un service de chauffage aux foyers dont les revenus trop modestes ne permettent pas les travaux de rénovation. Dans ce cas, l’opérateur se rémunère sur le gain énergétique, ce qui est aussi un moyen de doper le secteur du bâtiment à Haute Qualité Environnementale (le logement constitue 45% de l’énergie primaire consommée en France et 21% des émissions de GES).





Dominique Bourg

“Les bons comportements non soutenus par la collectivité, je n’y crois pas du tout.”

“Nous sommes la seule espèce à épuiser les ressources d’un côté et à accumuler les déchets de l’autre. Inspirons nous plutôt du fonctionnement cyclique des écosystèmes.”

Olivier Turquin

“90% des produits que nous achetons deviennent des déchets en 6 semaines.”



L’expérience Michelin est déjà ancienne et démontre que le chiffre d’affaire progresse tandis que la production de pneus diminue, tout en générant aussi une économie de 12% de carburant.

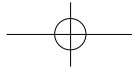
Mais le volume d’activité de ces avancées est extrêmement limité : si la société suisse “Mobility” de véhicules partagés compte 1800 voitures et 60.000 abonnés, “Caisse Commune”, située à Paris, représente 50 voitures et 1800 abonnés.

- **L’écologie industrielle** passe de l’organisationnel à la créativité technologique. Avec le coût actuel de l’énergie, les entreprises vont devoir entrer dans les “3 R”. 50 éco-parcs industriels dans le monde commencent à pratiquer le partage des flux. La solution n’est ni la verte aléatoire, ni la contrainte extérieure, c’est l’auto-contrainte qui devient un défi socialement partagé, en rupture avec le jeu pervers du gagnant-perdant.

Précisons l’urgence : avec + 0,2° de température moyenne planétaire entre 2000 et 2005, les climatologues annoncent + 2° en 2050, ce qui est énorme. Les écosystèmes terrestres et marins peuvent absorber 3 gigatonnes de GES par an. Nous en produisons actuellement le double. Pour repasser sous la barre des 3 gigatonnes en 2050, il faut plafonner toutes nos émissions pour 2015, puis les réduire de 3% chaque année ensuite. Actuellement, aucune innovation ne permet d’atteindre un tel objectif.

Les sociétés sont organisées sur un contrat philosophique qui invite traditionnellement chacun à produire et consommer au maximum. Ce contrat est aujourd’hui en contradiction frontale avec la préservation des biens publics environnementaux (air, sol, climat, biodiversité). Il est vital d’inventer un nouveau contrat, fondant de nouveaux modes du vivre ensemble. Il faut abandonner l’imaginaire d’une terre aux ressources infinies, qui est en train de se briser. Un grand espoir se pose sur la démocratie participative : éclairer en amont et réintroduire de l’argumentaire dans le débat public. Cela présuppose un encadrement légal et l’approfondissement de nos démocraties, avec obligation pour les élus de répondre.





Jean Lalo

Jean Lalo présente l'expérience acquise au fil du temps par l'entreprise Prosign, en partant d'une pollution héritée sur les sites de production pour en arriver à une distinction de l'ADEME pour un emballage souple permettant 50% de GES en moins, en passant par une participation aux Assises Nationales des déchets et une rencontre avec Nadia Boeglin de l'ADEME.

Les produits récents de Prosign éliminent tout solvant, introduisent du calcaire d'huître en substitution au calcaire de carrière, des enduits végétaux à la place des enduits pétroliers.

“Un industriel seul dans son coin est un peu plouc. Il faut aller voir ceux qui savent et entrer avec les spécialistes dans l'analyse du cycle de vie.”

“Derrière toutes ces analyses d'éco-conception, il y a de la curiosité, un certain regard sur l'entourage et le désir de servir au travers de l'entreprise.”

Les guides OREE :

- la relation environnementale client/fournisseur
- les transports
- les risques environnementaux dans les PME/PMI
- l'éco-conception

Parlons d'éco-socio-conception. Le Développement Durable réclame en effet le bon usage des critères sociaux et l'accessibilité de l'ensemble de la population aux nouveaux produits et services. L'éco-conception doit penser ensemble les nouveaux procédés de production et les nouvelles habitudes d'usages. Elle ne peut réussir qu'en étant participative, en associant en amont producteurs, usagers et pouvoirs publics.



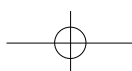
Jean Gadrey

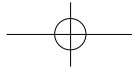
Elle doit s'interroger davantage sur les services (75% de l'activité totale dominés par la haute technologie). Il faut aller vers la définition de besoins soutenables par grands types de fonctions et d'usages. Certains besoins sont insatisfaits et doivent être développés. A l'inverse, il est crucial d'organiser le dégonflement des producteurs et dépenses écologiquement néfastes de l'agriculture, de la chimie et des transports déraisonnables, par exemple, et arrêter le “toujours plus”.

“Pour contrer l'effet rebond, on n'échappera pas à l'éco-conception de nos besoins réels.”

“La polémique autour de la décroissance est fructueuse bien que le terme utilise le concept dépassé de croissance. La décroissance qu'il faut promouvoir est celle de l'empreinte écologique de l'homme sur la planète.”

L'éco-conception a besoin de citoyens qui réfléchissent aux conséquences de leurs actes de consommateurs, parce qu'on a besoin de réfléchir ensemble à l'accessibilité sociale des éco-produits et éco-services. La seule croissance soutenable est celle de la qualité de vie, dans l'égalité.





Alain Chosson

En son temps, la CLCV (Consommation Logement et Cadre Vie) s'est battue pour les espaces info-énergie et contre le concept faussement moderne du "tout-à-jeter".

Aujourd'hui, il faut régler des problèmes d'inégalités : inégalité dans les accès aux biens et services essentiels, inégalité entre la puissance de la pub, du marketing et la faiblesse de l'information utile qui permet le vrai choix. Une majorité de citoyens ne sont pas en situation de pouvoir choisir.



"La vraie question est : c'est quoi créer une richesse aujourd'hui ? Le produit éco-conçu est la seule modernité qui vaille."

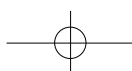
Quand les conditions favorables sont créées, les gens passent à l'acte vertueux, les modes de consommation changent lorsqu'on change en même temps les modes de décision.

"Le consommateur ne refuse pas de payer, mais refuse la double peine : ce qui n'est plus accepté, c'est les subventions aux activités polluantes et les taxes pour réparer."

La représentation des organisations des consommateurs auprès des entreprises et des pouvoirs publics est une expertise ; le savoir de l'usage a la même valeur que le savoir de l'ingénieur du financier ou de l'élu.

"On n'avancera pas tant que le PIB restera le seul indicateur de création de richesse."

La confrontation constructive de l'ensemble de ces compétences est une expertise pluraliste qui ouvre aux nouveaux processus de décision, à l'éco-conception.



Les ateliers de Cité Environnement



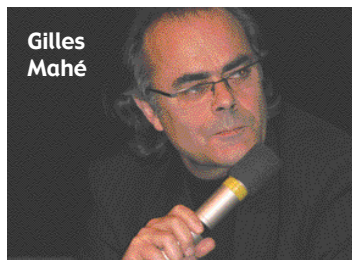
Pierre
Sachsé

“Nous n’avons plus beaucoup de temps face aux risques, mais nos solutions sont souvent à long terme. Ce qui est immédiat, ce sont nos choix.”



Ronan
Dantec

“Nous sommes dans le temps de la contradiction : certaines politiques intègrent le développement durable et d’autres s’y opposent. Mais nous ne sommes plus dans le temps du symbolique où un peu d’actions écolo servait d’alibi.”



Gilles
Mahé

“Le libéralisme appliqué au foncier est une catastrophe écologique. Il faut se donner les moyens d’encadrer la spéculation. Les budgets des collectivités courent après le prix et se vident pour enrichir les profiteurs.”

• Atelier 1 : Regards sur les collectivités...

Peut-on inventer des territoires éco-conçus ? Existe-t-il un éco-développement local ? Telles furent les questions posées par Pierre Sachsé pour lancer le débat de cet atelier consacré aux collectivités.

Pour Ronan Dantec, avancer rapidement n’est possible que par volontarisme. Deux enjeux sont majeurs dans l’éco-conception de la ville :

1) La diversification

Le mythe de la ville à la campagne disparaît. Il faut assumer la volonté de garder les habitants dans l’espace urbain. Une famille qui choisit de s’installer à 30 km de la ville émet 3 tonnes de CO₂ de plus que celle qui habite la ville. Nous devons freiner l’extension spatiale urbaine. Il nous faut une promotion nationale du modèle urbain dense : c’est le fondement de la réponse sur la ville en Développement Durable. Tout le reste en découle. Malgré un relatif consensus des acteurs sur cette préoccupation récente, nous manquons d’un encadrement législatif fort et de promoteurs qui intègrent le principe.

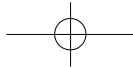
2) Le plan climat territorial

L’ensemble de nos émissions de CO₂ est très lié aux politiques urbaines et nous devons tenir les objectifs internationaux (facteur 2 à l’horizon 2025, facteur 4 pour 2050). A Nantes, cela signifie de gagner 1,5 million de tonnes de CO₂, dont 0,4 sur l’habitat ancien et 0,4 sur les transports, c’est-à-dire passer de 100 millions de déplacements collectifs à 200 millions (+ 4% par an).

A propos de l’éco-quartier de l’Ile de Nantes...

Le concept s’attache désormais à tous les projets de renouvellement urbain, en intégrant les enjeux sociaux. L’Ile de Nantes c’est 350 ha, un programme européen “Concerto” de 10 M€ sur un réseau de chaleur bois, une centrale photovoltaïque sur le toit du centre commercial, une zone d’entreprises “Ecotech”, la formation des artisans. C’est aussi la protection des estuaires et de la biodiversité partout. Nous voulons un espace public fédérateur générateur de culture commune et de lien social.





“Nous voulons utiliser le levier de la commande publique et ses 15% du PIB, avec des possibilités offertes par le nouveau code des marchés publics.”

“Elus et techniciens ensemble au CA et au bureau de l’association, c’est un élément fort de dynamique.”



Nicolas Blanc

“Il faut mettre en avant l’Agenda 21, instrument de cohérence entre le volontarisme politique et la démarche intégrée participative.”

“Le producteur ne peut se cacher derrière l’argument que l’offre ne peut se développer parce que la demande n’existe pas.”

Il s’agit pour le Réseau Grand Ouest, explique Gilles Mahé, de réorienter les achats des collectivités vers les produits éco-responsables en intégrant des clauses environnementales et sociales jusque dans leurs dimensions éthiques.

L’échange d’expériences entre collectivités fait suite à une forte demande de services et répond à un objectif des élus, exprimé également au niveau national par les Eco-Maires, les cités unies de France ou le réseau de l’ADEME.

L’association “Réseau Grand Ouest” existe depuis janvier 2006, organise des groupes de travail pour accompagner les décideurs, les filières et les fournisseurs, pousser la réflexion sur le groupement de commandes. La forme associative permet à chaque collectivité de préciser ses besoins et de se positionner comme acteur volontaire.

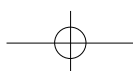
Pour Nicolas Blanc, le territoire est le lieu de cristallisation de l’action et du changement, en particulier sur les points majeurs de l’habitat et des transports, les plus gros pourvoyeurs de CO2.

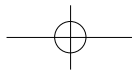
L’identification des filières productives en économie sociale et environnementale est moins développée en France que chez nos voisins et on passe à côté d’importantes créations d’activités et d’emplois.

La France est la première puissance agricole d’Europe, mais doit importer la moitié de ses besoins en bio, 2/3 des déchets y sont encore stockés ou incinérés, l’éclairage public absorbe 45% des dépenses énergétiques des collectivités et la voie d’eau est négligée, alors que nous sommes bien pourvus.

Un gros problème pèse sur les filières de formation et l’existence de professionnels capables de répondre aux demandes nouvelles (architectes HQE par exemple). Il est nécessaire que les Régions activent leur compétence à ce sujet.

Un puissant mouvement d’initiatives dans les territoires massifie la demande et permet des économies d’échelle, et le cas des quartiers durables est plus proche de l’éco-conception, avec des objectifs d’énergie positive et de valorisation des ressources locales. En Allemagne, de nombreuses entreprises conditionnent leur implantation à l’existence d’énergies renouvelables locales.





Didier Copin

“L’éco-conception est en marche dans les entreprises. JADDE le démontre et reçoit des échos d’initiatives glanées partout dans le monde.”

“Une contrainte anticipée n’est plus une contrainte mais une opportunité de s’implanter sur un marché.”



Samira Abdesslam

“Les interpellations sur l’éco-conception émanent de la profession, par le biais de commissions qui se réunissent deux fois par an.”

“Nos thèmes de travail déclenchent des actions d’accompagnement, de sensibilisation et d’analyse du cycle de vie très souvent pour trouver des procédés de substitution.”



“Trop d’entreprises présentent comme éco-conception des progrès techniques qu’elles auraient effectués de toute façon, et déploient des efforts stupéfiants pour ne rien changer au fond.”
François Marty

• Atelier 2 : Regards sur les entreprises...

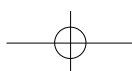
L’analyse du cycle de vie se généralise. D’innombrables innovations se font jour partout, pour améliorer l’efficacité énergétique, créer des circuits fermés, prolonger la durée de vie des appareils en ne changeant qu’une pièce, utiliser les produits naturels, les ressources locales, valoriser les déchets, vendre un service plutôt qu’un bien...

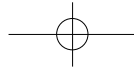
Prendre du recul permet le passage à la réflexion globale, à l’anticipation et à la définition des besoins véritables. C’est sur ces quelques mots que Didier Copin a lancé l’atelier et distribué la parole.

Selon Samira Abdesslam, les PME n’ont pas les ressources suffisantes pour la Recherche et le Développement et ont besoin de conseils. 65% de notre activité repose sur des études collectives demandées par les 20 professions de la mécanique qui composent les pôles et centres associés du CETIM. Les exemples sont très démonstratifs :

- Les frigoristes recherchent une substance en substitution aux fluides nocifs, mais veulent l’assurance de ne pas générer de nouvelles pollutions.
- le CEMAGREF répond à un appel d’offre de l’Agence Nationale de la Recherche, pour construire une méthodologie d’efficacité dans le dosage des épandages.
- Les fabricants de pompes veulent anticiper sur une future réglementation, en décomposant chaque étape de la vie du produit, et trouver des solutions à chaque problème identifié.
- Les fabricants de clapets optent pour une nouvelle conception économique en pièces.
- les Travaux Publics recherchent une recyclabilité pour leurs machines en fin de vie.

Pour François Marty, l’écologie est mise à toutes les sauces, mais l’expérience montre que beaucoup de choses reposent essentiellement sur le simple bon sens :





“Les entreprises doivent accepter le discours écolo, et en tirer le meilleur, parce qu’elles en ont besoin sur le plan économique.”



Dominique Boudin

“Il y a quelques années, mes étudiants trouvaient des valeurs aux normes sociales et environnementales. Aujourd’hui, ils sont en régression dans l’importance qu’ils accordent au Développement Durable.”

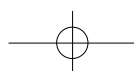
“Les entreprises ont besoin de vrais soutiens, par la réservation de marchés dans les appels d’offre, par exemple.”

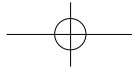
- Les familles en difficulté ne peuvent s’en sortir avec 10 intervenants autour d’elles.
- Le problème central est celui du logement. Il faut arrêter de construire ceux qui génèrent des dépenses insupportables.
- Pour une vraie maison adaptée, il faut consulter les mères de famille qui vont l’occuper.
- le courage de mutualiser des biens personnels en coopérative pallie la frilosité des banques.
- Le Crédit Coopératif se tourne vers l’écohabitat
- Embaucher des gens en réinsertion sur les chantiers de construction, en liaison avec les entreprises appelées à les intégrer.

Dans tous les cas, il faut prendre des risques pour redonner du sens au travail, pour créer des emplois, en comprenant bien que l’écologie, c’est moins cher et que la vraie richesse d’un pays n’est pas dans le PIB.

De son côté, Dominique Boudin insista sur les freins à l’éco-conception qui pour elle restent nombreux :

- Les patrons de PME-PMI ne se sentent pas aimés et pas soutenus quand ils innovent.
- L’éco-conception occasionne des coûts qui ne sont pas garantis par les maintiens de commande des grands donneurs d’ordre.
- Aucune protection réelle n’existe contre les pays à bas coût et à basse qualité environnementale.
- Les formations actuelles ne répondent pas aux besoins en compétences nouvelles.
- L’application perverse de principe de précaution en fait un frein à l’innovation tant que de nouvelles normes ne sont pas produites.
- Les banquiers assimilent l’innovation à un risque, qu’ils ne veulent pas accompagner.





Patrick Behm

“Ne consommons que ce que nous arrivons à produire proprement.”

“Nous rendons un service énergétique à un prix vrai et constant, accompagné d’une réflexion sur l’impact au plan environnemental des différentes productions électriques.”



Benoît Decq

“Les questions environnementales subissent encore les contraintes économiques, mais le progrès par la croissance est un mythe : les inégalités s’accroissent partout.”

“Le consommateur peut exiger que les produits qu’il achète, soient socialement propres et qu’on ne le rende pas complice de l’exploitation d’autrui.”

• Atelier 3 : Regards sur la société civile...

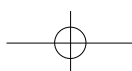
Patrick Behm explique qu’Enercoop est un nouveau fournisseur d’électricité entièrement renouvelable, créé sur le modèle coopératif de la SCIC, après un an de large concertation, par des citoyens désireux d’un mode de consommation responsable, des associatifs et des producteurs d’électricité verte. Tous sont convaincus que le modèle énergétique dominant n’est plus pertinent. Si le transport de l’électricité reste un monopole naturel, la directive européenne distingue les métiers de la production et du commerce, accessibles par exemple aux petits fournisseurs photovoltaïques, éoliens ou hydrauliques, et permet à l’ensemble des professionnels de se fournir ailleurs que chez EDF. Le prix de l’électricité sur le marché déréglementé est de 50% supérieur au prix réglementé et imposé par décret, conforme aux réalités économiques et appelé à disparaître. Les économies de consommation réalisées par les citoyens responsables compensent cette différence de prix.

Benoît Decq rappelle que le commerce équitable est né en Europe il y a une quarantaine d’années. Il veut rompre avec l’économie classique selon 3 axes :

- Mettre l’humain au cœur de l’économie, en particulier par le dialogue pour fixer les prix.
- Permettre que les solutions de développement local viennent des petits producteurs eux-mêmes.
- Se fixer comme but de rendre équitable l’ensemble du commerce.

Chaque filière est analysée à la lumière des critères du Développement Durable, par exemple quand on favorise le café bio, on pense d’abord à la santé des travailleurs (le caféier est le plus gros consommateur de pesticides, avec le coton).

Il n’y a pas de différence entre l’origine des inégalités chez nous et dans le Tiers-Monde ; la solidarité doit se pratiquer globalement, autant Nord-Nord avec nos exclus que Nord-Sud. C’est pourquoi dans le réseau “Artisans du Monde” ont été créés des magasins-écoles du commerce équitable à dimension d’insertion par l’activité économique (Liévin, Carvin, Hazebrouck, Valenciennes et Dunkerque).





Jean-Michel Sauvage

“L’agriculture, c’est l’alimentation, la santé, le cadre de vie. Le projet d’agriculture paysanne est pile poil dans l’éco-conception.”

“Les alternatives que nous mettons en place ne sont que des actes de résistance en attendant que les politiques changent les règles.”

Ma résistance au modèle agricole productiviste explique Jean-Michel Sauvage, emprunte plusieurs voies :

- L’autonomie pour les aliments du bétail et les semences en particulier.
 - Le travail avec la nature et non contre elle, en suivant les conseils de Dominique Soltner.
 - La plantation de kilomètres de haies, en trait d’union avec le vivant comme avec la société civile.
 - La remise en cause des institutions et mécanismes dominants dans le monde agricole, pour conserver un revenu sans dévorer le voisin.
- L’agriculture industrielle ne tiendrait pas la route, sans les 75 milliards annuels d’aide et de fiscalité, qui ne profitent qu’à 20% des paysans. L’avenir est dans le lien direct avec le consommateur par exemple dans une coopérative de transformation de viande bio. L’autonomie énergétique passe par le pressage d’huile et la méthanisation des déchets organiques, mais passe surtout par l’économie : le lait produit à partir du maïs consomme 2 fois plus d’énergie que celui produit à partir de l’herbe. Le bioéthanol est une gabegie. L’intérêt multiple des projets de méthanisation (économique, social et environnemental) devrait pousser les collectivités locales à les porter plus nettement.

Le débat : interpellation des politiques sur la vérité des coûts

“N’oublions pas les clauses sociales et environnementales dans chaque marché public”
Katia Bittner

“Au travers de la fiscalité et de la conditionnalité des aides, il faut que les produits vertueux deviennent les moins chers.”
Alain Chosson

- > Une plainte à Bruxelles est déposée contre le remboursement versé à EDF de 50 cts sur 55 pour son achat d’électricité photovoltaïque. Un amendement à la récente loi sur l’énergie qui supprimait cette inégalité, a été retiré au dernier moment sans justification (Patrick Behm).
- > La place de l’humain doit dominer dans le calcul d’un prix, sinon on retombe dans le piège d’une rentabilité prédéterminée par les seuls critères financiers (Benoît Decq).
- > Les politiques doivent sortir de leur soumission à l’agriculture industrielle qui impose par exemple le label “Saveurs en Nord”. Avec le même argent, on doit établir des cahiers de charges excluant les OGM, imposant le lait d’herbage et la transformation locale par exemple. Redonnons du sens à nos métiers (Jean-Michel Sauvage).



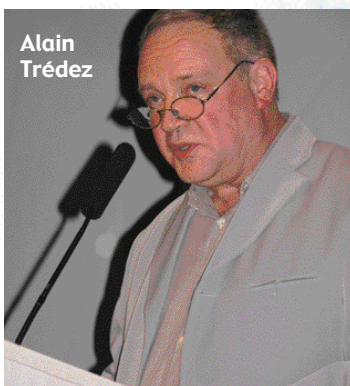
La séance plénière



Bertrand
Zuindeau

“La vertu n’apparaît pas spontanément, elle a besoin de contraintes et d’incitations, qui seront ensuite intégrées par les acteurs.”

“Les contradictions se situent entre les objectifs de solidarité et compétition, entre logique de besoins et logique de solidarité entre temps (de moins en moins) long de l’écologie et temps court de l’entreprise et du politique.”



Alain
Trédez

“Donnez-nous les moyens de l’expertise. Ils sont insuffisants pour les PME, et pour atteindre un niveau de citoyenneté éclairée, qui lui-même générera l’environnement social favorable à l’éco-conception.”

“La nature a écoconçu les réponses à la plupart de nos besoins essentiels. Il faut donc se tourner vers les leçons de la nature, comme le pensent ensemble Didier Coppin et Emile Vivier.”

Avant de donner la parole aux partenaires de la table ronde, Olivier Turquin demande aux rapporteurs de restituer de façon synthétique les échanges des ateliers du matin.

Pour l’atelier 1, Bertrand Zuindeau insiste sur le fait que les collectivités territoriales exercent leur responsabilité selon 3 modalités :

- Dans leur rôle de Maître d’Ouvrage, elles orientent les politiques urbaines, en relevant les défis de la densification, de la planification, d’une consommation énergétique en baisse, malgré une augmentation de population.
- Dans leur rôle d’acheteur, elles peuvent réussir des structurations de filières bien en aval, s’organiser en réseau pour plus d’efficacité.
- Dans leur rôle d’incitation auprès des acteurs et des territoires, elles peuvent qualifier l’offre : de gros progrès sont encore à réaliser en formation professionnelle.

Les nombreuses actions de Développement Durable atteignent maintenant une masse critique, mais la difficulté à dépasser est dans leur antagonisme avec des comportements non durables persistants.

Une nouvelle qualité de dialogue entre l’entreprise et le corps social est possible, par le biais de personnes à l’expérience plus fournie, surtout lorsqu’elles évoluent entre l’associatif et l’entreprise, nous dit Alain Trédez pour l’atelier 2. Il faut cependant être vigilant : le nombre de penseurs du Développement Durable augmente, mais pas celui des acteurs. Les attentes et interpellations vers les pouvoirs publics sont importantes :

- Développer les moyens de réaliser des profils environnementaux de produits, services, usages, filières.
- Permettre aux citoyens-consommateurs organisés d’atteindre un niveau d’excellence d’analyse égal à celui des entreprises, pour muscler le dialogue.
- Libérer le Développement Durable des logiques purement techniques, intellectuelles ou comptables.
- Anticiper sur l’évolution des règlements, des attentes sociales, des crises environnementales.
- Lever les freins normatifs injustifiés, comme par exemple sur les éco-matériaux ou les usages de l’eau de pluie.
- Garantir les marchés des producteurs éco-responsables, notamment en écartant définitivement la règle du moins-disant.





**Katia
Bittner**

“Les comportements changent parce que les mythes sont en train de tomber, confrontés à la réalité.”

“La place des citoyens est déterminante, le consommateur est puissant : il est temps que la société civile s’en mêle davantage !”



**Hilaire
Doumenc**

“Le Nord/Pas-de-Calais est la première région de France pour les Agendas 21 locaux, et pour les études de Développement Durable liées à ses 6 pôles de compétitivité.”

Pour l’atelier 3, Katia Bittner nous dit que plus personne ne peut croire au mythe de la planète aux ressources illimitées, à celui de l’électricité bon marché ou à l’agriculteur français missionné pour nourrir le monde. L’alternative se décline en besoins de plus en plus affirmés :

- Besoin d’autonomie, pour les approvisionnements énergétiques, les semences, les cantines bio...
 - Besoin de coopération, de coordination pour être plus fort, mieux représenté.
 - Besoin de produits éco-responsables moins chers que ceux du gâchis.
- Pour autant, la lutte n’est pas achevée, car de nouvelles urgences néfastes au Développement Durable se font jour comme le bioéthanol en alternative au pétrole ou la “fatalité” des produits bio ou éthiques plus chers. L’absence de critères durables dans le label “Saveurs en Nord” en est une parfaite illustration.

Invité à réagir sur le contenu des ateliers, Dominique Bourg explique que les décisions pour enrayer le dérèglement climatique ne sont pas à prendre à la fin du siècle, mais dans les 10 ans qui viennent. Chacun ne peut prendre ses responsabilités que si un langage de vérité est tenu à tous les niveaux. Pour s’en mêler, la société a besoin d’informations extrêmement claires, mais on en est très loin.



Pour Hilaire Doumenc, le principe de la nouvelle action publique est posé depuis les études d’impact introduites par la loi en 1976. Plus récemment, la charte de l’Environnement a vocation à diffuser sur l’ensemble des politiques le droit à un environnement sain ; c’est le cas par exemple avec la clause “Développement Durable” intégrée d’office à tous les marchés publics par le Conseil d’Etat.

La Directive Européenne “Incidence des plans et programmes” rend obligatoire l’évaluation des impacts, la précaution et l’usage d’indicateurs. A propos de la récupération des eaux de pluie, il faut avant tout se poser la question des économies d’eau, bien séparer les réseaux, et puis il faut effectivement y aller. L’Etat reste garant de la sécurité sanitaire, mais en réunissant les acteurs, nous allons avancer.





“Une institution doit être exemplaire, comme animatrice et incitatrice.”

Alain Alpern

Pour Alain Alpern, la Région s’investit pleinement sur son patrimoine de lycées, sur le FRAMEE, sur l’abandon de l’investissement routier au profit du rail et d’un emprunt de 1,2 milliard pour la voie d’eau. Par contre, dans le conflit avec l’Etat sur l’Agence Nationale de Renovation Urbaine (ANRU), c’est toujours l’échec pour le moment ; malgré un effort de 310 millions d’€ (1/3 du coût des 500.000 logements à réhabiliter), la Région n’obtient pas de l’état qu’il garantisse l’efficacité énergétique. Autre problème : la Région reçoit le transfert de la TIPP, bonne illustration du “pollueur-payeur”, mais en totale incohérence avec son objectif de réduction de la consommation d’énergie, surtout fossile. Dans le cadre du Contrat de Projet, la Région s’avance à titre expérimental dans l’intégration de la neutralité-carbone ; l’Etat restant en retrait sur le rodage d’une méthodologie au niveau national.



“Je suis un élu, et je retransmets ce qui émane de la base : on ne peut plus continuer comme on a fait, il faut trouver de nouvelles façons de concevoir le développement.”

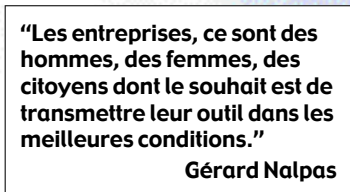
Jean Schepman

Pour Jean Schepman, depuis 2001 et l’Agenda 21 départemental, nous disons haut et fort que nous voulons du HQE et nos partenaires économiques ont réagi très vite :

- Sur les collèges, avec un virage complet.
- Sur les routes, avec le choix des emplacements, la réalisation douce, la recherche de matériaux sans pétrole.

Le Développement Durable, ce n’est pas cher et ça fait gagner de l’argent :

- Le recto-verso c’est 100 millions de feuilles économisées.
- Le journal “Le Nord” réduit de 2 cm et sans emballage plastique, c’est 610.000 € économisés.
- Les économies d’électricité, c’est 800.000 € par an.
- Si le Ministère de la Santé jouait le jeu, ce seraient 150.000 m³ et 530.000 € économisés par an, en récupérant l’eau de pluie.



“Les entreprises, ce sont des hommes, des femmes, des citoyens dont le souhait est de transmettre leur outil dans les meilleures conditions.”

Gérard Nalpas

Pour Gérard Nalpas, l’éco-conception ne peut pas être mise en route isolément. Elle doit s’intégrer dans un projet global. Elle n’est pas aujourd’hui considérée comme prioritaire par les PME, notamment sur la question du prix du produit. Le Développement Durable peut être source d’opportunités, mais il faut distinguer les grandes entreprises des PME, pour lesquelles les contraintes portent atteinte à la compétitivité. Nous avons besoin de moteurs d’entraînement : grandes entreprises, collectivités, CCI. A l’heure actuelle, c’est toujours le moins-disant qui compte.





Simone Scharly

“Pour s’inscrire dans la durée, il faut co-construire les outils avec la société civile, on ne peut concevoir les villes de demain sans les gens qui vont y vivre.”

“Le cadre de référence de l’écoconception ne sera efficient que s’il est accepté par les différents types d’acteurs. C’est mon rôle d’élue d’animer cette dynamique complexe.”



Danielle Poliautre

“Les élus bougent, mais il faut que les services de l’Etat se rendent compte qu’ils ne sont plus les décideurs. Les collectivités locales prennent les choses en main et veulent être écoutées.”

“Les allemands, les flamands et les autres utilisent depuis longtemps l’eau de pluie dans l’habitat. Nous ne sommes pas plus bêtes qu’eux, mais notre administration n’a pas le courage d’évoluer, et la France reste le mauvais élève de la classe environnementale européenne.”

La Communauté Urbaine a d’abord eu besoin d’une démarche globale lui permettant de s’approprier le Développement Durable. Puis le volontarisme s’est exprimé au travers de l’exemplarité, autour de la question urbaine centrale. L’éco-quartier est alors devenu une cible privilégiée de l’approche globale. Le site de l’Union est emblématique pour une action-pilote, avec 80 hectares de friches industrielles et de très gros problème sociaux.

Un comité technique paritaire travaille les propositions à faire aux élus et aux communes.

Les clauses environnementales et sociales figurent dans le cahier des charges de la Commission d’appel d’offres. Malheureusement, les entreprises sont encore frileuses et si nous intégrons demain brutalement la Haute Qualité Environnementale dans l’habitat social, trop d’entreprises ne savent pas faire.

Nous avons besoin de co-construction, car on n’a pas le choix et pas le temps de s’attendre les uns les autres.

Au niveau local, Danielle Poliautre explique que tout le monde est confronté à l’impératif de changer de culture, mais le monde n’est pas dans la logique du Développement Durable, il est encore dans celle de la rentabilité à court terme.

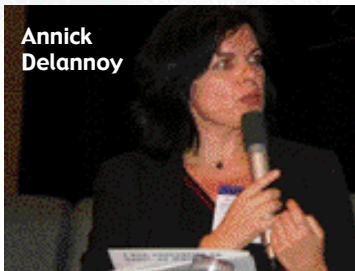
Quand on veut faire une ville durable, on s’attaque à des lobbies. Un vrai débat démocratique est nécessaire.

Quand une ville mène une action éco-responsable sur l’eau, elle se heurte à la loi sur l’eau qui ne va pas dans ce sens. Quand on essaye de réguler la circulation automobile, on génère surtout des pétitions.

Quand on passe commande de toitures végétalisées ou d’isolation extérieure, les entreprises disent qu’elles ne savent pas faire, tandis qu’on parle de chômage.

Le niveau local est le support idéal de l’éco-conception, au plus près des besoins et du moteur de la démocratie. Il revient aux élus de favoriser les ferments du Développement Durable présents dans la société, de mobiliser les acteurs et de donner de la cohérence.





Annick
Delannoy

“Nos appels à projets sont dépassés par la masse des réponses. De très nombreux opérateurs démontrent que l'éco-conception rapporte par le bénéfice-produit et par l'ouverture de nouveaux marchés.”



Guy
Hascoët

“Il y a ceux qui consomment 50 calories de pétrole pour une calorie dans l'assiette. Je ferais ce métier, je serais un peu inquiet.”

“Faire les logements les plus chers en fonctionnement pour les familles aux plus faibles revenus n'est pas ce qui se fait de mieux dans le domaine social. Rien n'est plus étroitement associé à l'environnement et au social que la HQE.”

“L'argent qui n'est pas dépensé pour acheter un truc inutile et polluant est disponible pour acheter de l'utile qui crée plus d'emplois.”

Au sein de l'ADEME, Annick Delannoy agit à la fois sur l'offre de produits et sur la demande, en accompagnant les entreprises et les collectivités : c'est de l'éco-conception.

Dans les entreprises, le moteur est la personne-ressources qui porte la méthodologie des cycles de vie qui fait adopter la démarche par l'ensemble du personnel et qui va chercher les compétences extérieures.

Deux exemples :

- Des formations du personnel CAMIF font évoluer l'offre de produits et le nouveau catalogue présente plusieurs dizaines de pages de produits éco-conçus.
- La briquetterie du Nord intègre les boues de station d'épuration dans une brique nouvelle, plus légère, plus économe en énergie, à meilleur coefficient thermique.

Avec les associations, il s'agit d'amener les citoyens à se préoccuper de l'origine des produits, de leurs conditions de fabrication.

Chargé de conclure la table ronde, Guy Hascoët observe en matière de Développement Durable une meilleure intégration des termes et des initiatives : une idée neuve mettait 20 ans à être acceptée, aujourd'hui elle est digérée en 3 ou 4 ans. Ces idées peuvent foisonner car leurs débouchés sont de plus en plus nombreux.

Dans le contexte actuel, restons groupés : la société civile mobilisée n'a gain de cause que si elle est capable de faire levier sur l'ensemble des corps constitués. L'entreprise balance dans un mouvement à deux temps, entre avancées sérieuses comme le bilan carbone et manque d'actions collectives.

Aux territoires, il manque une capacité d'entraîner le tissu d'acteurs préoccupés d'immédiat vers les éléments nouveaux qui dessinent leur avenir.

Dans les collectivités, on est en train de changer d'échelle, de projets thématiques ponctuels, on passe à des politiques transversales et stratégiques. L'éco-quartier en est une parfaite illustration.

Le bilan-carbone est une nécessité absolue. Il est impossible d'obtenir un recul de 3% par an des émissions de gaz à effet de serre, si les collectivités locales ne connaissent pas leur consommation et son impact. Les mutations actuelles nous amènent vers l'analyse territoriale. La demande en terme de moyens est énorme, alors que la masse disponible est serrée : il faut donc libérer les budgets des ménages. Dans le budget des entreprises et des collectivités, il existe des gisements d'économies substantielles, grâce à l'éco-conception. En libérant cet argent, on assure le financement du Développement Durable.

On peut alors faire avancer du même pas les trois piliers : l'environnemental, l'économique et le social, et peut être accéder enfin au seuil du véritable basculement culturel.



Les Coups de Cœur de Cité Environnement

Les Coups de Cœur de Cité Environnement consacrés à l'éco-conception ont clôturé la rencontre. A cette occasion, a été présentée la philosophie de cette action de valorisation des initiatives. 43 projets ont été classés en deux catégories présentées ci-après. Ils ont fait l'objet d'affiches exposées dans le hall de Lille Grand-Palais le 14 décembre. Ces affiches ont été remises à l'ensemble des candidats. Au moyen d'un deuxième jeu d'affiches, la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) fait circuler les projets dans le Nord/Pas-de-Calais. Ces derniers sont également consultables sous PDF sur son site :

www.mres-asso.org

Catégorie 1 : Eco-conception, l'excellence dans le domaine créatif

Nos économies, nos sociétés, notre environnement souffrent depuis plus de 2 siècles du développement non durable, aux caractéristiques très prédatrices. Nous courons après les dégâts, toujours mieux identifiés, toujours plus lourds de conséquences et plus coûteux à réparer. Pour mettre un terme à cette course "dégâts-réparations", l'attitude responsable et efficace est de ne pas créer de nouveaux dégâts chaque fois qu'un nouveau projet se fait jour. C'est l'objet de l'éco-conception, ne pas nuire au milieu naturel et humain dans lequel un acte créatif se pose. Pour y parvenir, tous les risques doivent être envisagés dès les premières réflexions. Mieux : les méthodes douces et sobres doivent être systématiquement appelées par le créateur à l'exclusion de toutes celles qui laissent un doute sur leur innocuité. Les coups de Cœur sélectionnés dans cette première catégorie approchent ce niveau global d'excellence.

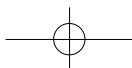
Catégorie 2 : sur le chemin de l'éco-conception

La pensée globale de précaution et d'efficacité ne peut encore s'appliquer à tous les projets et nous avons encore beaucoup de dégâts hérités du passé à réparer dans nos écosystèmes, notre santé, notre cadre de vie, nos méthodes productrices, le choix de notre consommation. Chaque jour, dans tous les cercles de décision, des pas positifs s'accomplissent, des expériences progressistes améliorent nos savoir-faire et notre banque de données. Tous ces progrès partiels ont vocation à être diffusés, mutualisés, évalués et améliorés. Certains outils sont achevés, expérimentés ; c'est leur fiabilité qui permet aux responsables de grands projets globaux d'oser l'éco-conception. C'est pourquoi nous retenons dans cette catégorie des coups de Cœur 2006 les réalisations qui peuvent figurer dans la boîte à outils de l'éco-conception, les expériences qui permettent d'éliminer peu à peu toutes les négligences, pour en arriver à réellement penser à tout avant d'agir et se forger une philosophie pragmatique de l'action, sans prédation, ni lésions, en chemin vers l'éco-conception.

Principaux critères : une réflexion collective en amont sur l'éco-conception du projet, une appréhension globale du projet au regard des différents aspects du développement durable. La faiblesse de ces critères conduit au placement du projet en catégorie 2.

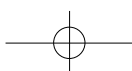
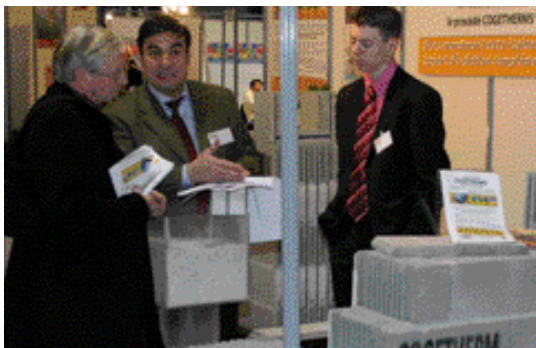
Les informations fournies sont sous la responsabilité de leurs auteurs. L'évaluation de l'éco-conception appartient à tout le monde, n'hésitez donc pas à nous adresser vos éventuelles remarques.

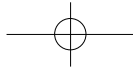




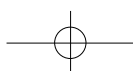
Les exposants de Cité Environnement

ADEME Délégation Nord/Pas-de-Calais
Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais
Conseil Général Nord
Crédit Coopératif
DIREN/DRIRE
Lille Métropole Communauté Urbaine
Ville de Lille
A Pro Bio
AFIP 59/62
APES
Artisans du Monde
CRDTM
Fédération Nord Nature
MRES
Union Régionale des CPIE
AAVI Maison du GPS
ACT Environnement
BAXI France
Cogebloc
Ec'eau systeme
EDF Délégation Régionale
Equipement Urbain
Exacom
Gaia Développement
Initialité Ingénierie et territoire
Prosign
Smoke Free Systems





Un livret présentant ces différents partenaires a été distribué aux participants de Cité Environnement.



Bilan et perspectives de Cité Environnement

Au regard des questionnaires remplis par les participants, sur la base d'une réunion avec l'ADEME et la Région et au vu des débats qui ont eu lieu en Comité de Pilotage, l'édition 2006 de Cité Environnement fait apparaître des points forts et des points faibles.

La rencontre "Cité Environnement" est maintenant considérée comme un rendez-vous annuel d'échanges et d'information incontournable par ses 400 participants (45% représentant des collectivités, 40% des associations et 15% des entreprises).

Les intervenants, les thèmes et les débats sont jugés constructifs, informatifs et intéressants, et nos élus sont allés un peu plus loin que l'habitude dans l'expression de leur engagement personnel, de leurs idéaux et des obstacles qu'ils rencontrent.

La gestion de l'événement par la MRES et son partenariat avec CITEXPO ont permis une meilleure présence associative, ainsi qu'un meilleur équilibre budgétaire pour une opération qui est largement assise sur le travail militant.

D'autres partenariats utiles ont progressé en 2006, notamment avec la CCI et la rencontre professionnelle JADDE. Nous souhaitons renforcer ce partenariat et le rendre plus complémentaire avec Cité Environnement.

Les organisateurs gardent l'ambition d'une influence positive sur Lille Grand-Palais, avec des financeurs de plus en plus concernés par le fonctionnement du Comité de Pilotage (6 réunions ont été organisées en 2006).

Il y a une nette progression au niveau des coups de cœur sélectionnés sur des critères de plus en plus exigeants. Ils vont faire l'objet d'une valorisation permanente, au service de tous les acteurs de l'environnement dans la région.

Il nous reste cependant un important gisement de progrès à accomplir :

- sur l'éco-conception de l'évènement,
- sur l'échelle régionale avec un poids plus grand du Pas-de-Calais,
- sur l'attrait et la fréquentation des stands : les exposants, déçus, souhaitent une meilleure valorisation de leur espace,
- sur l'impact espéré vers le grand public, par le truchement de tous les relais d'opinion qui font vivre nos ateliers et font remonter nombre d'attentes vers les élus et institutions de la plénière.

Les perspectives 2007 sont donc toutes tracées et le prochain comité de pilotage dispose déjà d'une feuille de route solide. Il convient que tous les acteurs de l'évènement en retirent de plus en plus de satisfaction et d'éléments utiles à leur fonction, à leur motivation, à leurs politiques, et surtout à leur capacité de croiser les cultures de développement durable différentes selon les milieux.

